

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « K-R CONSTRUCTION »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CIE, Lot 202, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/02/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « K-R CONSTRUCTION »

Objet : Tous travaux de bâtiments et commercial
Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON
NIANGON CIE, Lot 202, Ilot 1

Dirigeant(s) M BELEMSOBGO SIDOINE ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02340 du 23/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16021/GTCA/RC/2023 du 23/02/2023

